

vernements, au terme de laquelle nous avons décidé d'aller de l'avant. Malheureusement, ce retard devait provoquer au sein du Conseil un débat extrêmement houleux au cours duquel on accusa les pays occidentaux de négocier de mauvaise foi. Finalement, les membres occidentaux ont accepté une des résolutions parrainées par les Africains mais ont voté contre les trois autres, la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France exerçant leur droit de veto. Nous avons alors présenté notre proposition visant l'imposition d'un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes. Mécontents, les Africains ont commencé par la rejeter, mais au bout d'un jour ou deux, leur colère s'étant apaisée, ils ont accepté une nouvelle version établie par l'Inde, analogue quant au fond à notre proposition. Cette résolution historique a été adoptée le 4 novembre 1977.

Plan d'action pour la Namibie

Pendant ce temps, les Cinq travaillaient toujours à l'autre volet de leur plan d'action concernant la Namibie. Cette initiative devait être au cœur de leurs préoccupations en 1977 et 1978. A l'heure actuelle, elle semble devoir s'imposer comme une réalisation majeure du Conseil de sécurité.

Au début de 1977, le gouvernement de l'Afrique du Sud avait dévoilé un programme visant à accorder à la Namibie une indépendance à la manière sud-africaine. Nous avons d'abord proposé à l'Afrique du Sud de mettre un terme à ce processus, moyennant quoi les Cinq useraient de leurs bons offices pour tenter de persuader les Nations Unies d'accepter un plan reposant sur la tenue d'élections libres au suffrage universel, qui ferait de la Namibie un État véritablement indépendant plutôt qu'un nouveau Transkei sans reconnaissance officielle. En même temps, nous avons fait clairement comprendre à l'Afrique du Sud que si elle persistait dans son action unilatérale, elle ne devait plus compter sur les gouvernements occidentaux pour empêcher le Conseil de sécurité de prendre des mesures de représailles.

C'est alors qu'a commencé un numéro de haute voltige qui allait durer 16 mois, et qui est venu près de s'effondrer toutes les trois semaines en moyenne. En effet, nous devions élaborer un plan susceptible de mettre un terme à la guérilla le long de la frontière entre la Namibie, l'Angola et la Zambie; de permettre aux Noirs qui avaient fui de regagner le pays en toute sécurité; de ramener à un minimum acceptable les quelque 20 à 30 000 hommes de troupe sud-africains de manière à écarter toute possibilité d'intimidation pendant les élections; de neutraliser également toute possibilité d'intimidation de la part de l'administration civile et de la police; et enfin, de garantir une application impartiale des mesures constitutionnelles et électorales à la satisfaction de toutes les parties en cause.

Pour mener les négociations, nous avons formé

un Groupe de contact constitué des représentants adjoints des cinq délégations. Le représentant canadien était Paul Lapointe, qui vient d'assumer à Ottawa les fonctions de directeur général du Bureau des Nations Unies au ministère des Affaires extérieures. Nous avons arrêté rapidement les grandes lignes de notre plan, mais il a fallu des mois de négociations ardues pour parfaire la formulation, modifier des détails et persuader les parties en cause que leurs intérêts vitaux étaient respectés. Le Groupe de contact a fait cinq voyages en Afrique. Sam Nujoma, le chef de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain — seul mouvement de libération reconnu par l'ONU — est venu trois fois à New York pour consultations, et le ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud deux fois. De leur côté, les cinq ministres des Affaires étrangères occidentaux eurent de longues consultations conjointes avec les deux parties en cause, de même qu'avec les États de la ligne de front (l'Angola, la Zambie, le Botswana, la Tanzanie et le Mozambique).

En avril 1978, l'Afrique du Sud annonça qu'elle acceptait le plan occidental. Mais pendant que nous tentions d'obtenir l'approbation de la SWAPO et l'appui des États de la ligne de front, les Sud-africains effectuèrent un raid féroce contre le quartier général de la SWAPO en Angola. A la fois consterné et furieux, Nujoma rentra immédiatement chez lui, rompant nos entretiens. Ceux-ci ne purent reprendre qu'au bout d'un mois, une fois la situation suffisamment apaisée. Les États de la ligne de front, qui étaient impatients de parvenir à une solution négociée, nous apportèrent tout leur appui, et la SWAPO accepta finalement le plan occidental le 12 juillet. C'est ainsi qu'à la fin de juillet, nous avons pu faire passer au Conseil de sécurité une résolution autorisant le Secrétaire général à envoyer en Namibie un représentant spécial chargé d'élaborer un plan d'opérations en vue de la mise en œuvre de nos propositions.

Ce fut là une réunion historique du Conseil à laquelle assistèrent cinq ministres des Affaires étrangères. J'ai eu l'honneur de la présider en l'absence de M. Jamieson, qui avait dû repartir pour aller accueillir la Reine alors en visite à Terre-Neuve.

Ensuite, au moment où le succès semblait à portée de la main, de nouvelles difficultés ont encore une fois forcé les ministres occidentaux des Affaires étrangères à se rendre en Afrique du Sud. Puis, le Conseil de sécurité a dû condamner la décision de l'Afrique du Sud de mener des élections internes en Namibie, alors même qu'elle avait expressément accepté le plan proposé par les Nations Unies. Pourtant, une fois de plus, des difficultés apparemment insurmontables ont été aplanies, et à la fin de 1978, au moment où le Canada quittait le Conseil, les perspectives de voir l'ONU établir sa présence en Namibie et amorcer le processus électoral dès le mois de février semblaient fort encourageantes.